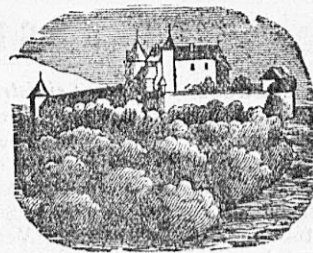




# LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

Suisse... 1 an, Fr. 4 50  
... 6 mois, » 2 50  
Étranger... 1 an, » 9 —  
... 6 mois, » 5 —  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les  
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi

Supplément bimensuel gratuit : *L'ÉCHO LITTÉRAIRE*

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue de Tav 151, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Balle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>00</sup> 2<sup>28</sup> 5<sup>15</sup> 8<sup>50</sup> — Balle, arr. 8<sup>58</sup> 10<sup>5</sup> 4<sup>30</sup> 7<sup>50</sup> 10<sup>50</sup>

## ANNONCES

Canton, une seule insertion  
15 c.; annonces répétées, 10 c.  
Suisse, 15 c. Étranger, 20 c.  
la ligne ou 10 espaces.  
RÉCLAMES : 80 c. la ligne  
Pour annonces et réclames  
ex-cantonales, s'adr. à l'agen-  
ce de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg,  
ou à ses succursales.

Les nouveaux abonnés pour 1904  
recevront le journal gratuitement d'ici  
au 31 décembre.

BULLE, le 22 décembre 1903.

### Le Simplon et le Jura-Simplon aux Chambres fédérales.

La machine parlementaire n'a pas chômé durant cette première quinzaine de décembre. La tribune a retenti des accents de l'éloquence la plus remarquable et la plus passionnée. Au Conseil des Etats, des orateurs de belle envergure se sont mesurés sur la question du Simplon.

La convention à passer avec l'Italie, étudiée, discutée, adoptée par le Conseil fédéral, devait-elle être ratifiée ou rejetée? Des flots d'encre ont coulé sur ce thème, la Suisse allemande, presque entière, travaillant avec acharnement à son rejet, la Suisse romande, par contre, approuvant les décisions du Conseil fédéral. La question était certainement d'une grande portée économique nationale, puisqu'elle a nettement partagé le pays en deux camps bien distincts : les Gothardistes et les Simplonistes. Les premiers, par le canal de la presse, ont émis de grands mots, de grandes phrases ; on ne parlait rien moins que de la Patrie en danger, d'une garnison italienne sur le territoire suisse, de la livraison des défilés des Alpes à l'étranger. Le *Luzerner-Tagblatt*, entr'autres, tout en menant vigoureusement cette campagne anti-simploniste, a cependant montré le bout de l'oreille en publiant un article dont l'auteur cherchait bien visiblement à effrayer les intérêts concentrés autour du Gothard et à leur représenter la convention italo-suisse comme une menace et un danger.

« La délégation internationale, disait-il, doit veiller au développement du trafic dans le sens de l'art. 14 du traité de 1895, article auquel, dès l'origine, on a reconnu la tendance d'une concurrence contre le Gothard. Or, comme l'Italie a de plus longues lignes d'accès du côté du Simplon que du côté du Gothard, elle utilisera l'influence que nous lui concédons en prenant au Gothard à l'est ce qu'elle détournera du Simplon pour le Mont-Cenis à l'ouest... »

C'était donc montrer qu'il n'y avait dans toute l'opposition qu'une question d'intérêt, de concurrence, de rivalité. On en fait outre mesure l'importance d'une Commission consultative représentant l'Italie dans l'administration du Simplon, pour une partie de cette ligne établie sur territoire italien.

De leur côté, les socialistes se sont joints aux Gothardistes et ont fait bien du tapage. Et, chose singulière, ces partisans de l'égalité universelle, menaçaient de la création d'une Ligue : « pour défendre l'indépendance de la patrie ! »

Mais ni ces menaces, ni ces grands mots n'ont

Suite du feuilleton au prochain numéro.

pu faire partir la presse sérieuse de son calme et d'envisager sous un autre jour l'œuvre que le Conseil fédéral soumettait à la sanction des représentants des Etats confédérés. La Commission chargée de rapporter sur cette convention s'était elle-même scindée en majorité et minorité. Deux rapports ont été présentés, celui de la majorité par M. Hoffmann et celui de la minorité, par M. Scherrer. Le premier de ces rapports disait entre autres :

« Il est absolument inexact que les négociations aient été menées par le Département des chemins de fer en dehors du Département politique. Chacune des dispositions de la convention fut discutée non seulement par la délégation du Conseil fédéral, mais par cette autorité dans son ensemble. On consulta la direction des chemins de fer fédéraux, l'état-major, la direction du Jura-Simplon. Les instructions données à nos négociations furent discutées dans des conférences. Et par deux fois le Conseil fédéral dut interrompre les négociations pour entendre à nouveau nos délégués. Nous devons à cette intervention constante le rejet de la proposition italienne concernant la rétrocession de l'exploitation du tronçon Iselle-Domodossola. Un projet de compromis tendant à attribuer cette exploitation provisoirement à l'Italie pour quatre ans fut également repoussé.

Le Conseil fédéral a opposé aux raisons d'ordre militaire avancées par l'Italie que les mêmes motifs existaient en 1895 lorsque fut signé le traité et en 1899 lorsque fut réglée la question de la gare internationale. Il mit fin à la discussion en rappelant ses négociateurs et, à la suite d'une note catégorique de M. Pioda, à laquelle succédèrent d'ardues négociations diplomatiques, l'Italie céda sur ce point capital. Voilà l'important résultat obtenu par le Conseil fédéral !

Et en cas de mobilisation nous pouvons être certains que l'Italie saura de toutes manières prendre les mesures que commande le souci de sa sécurité, sans souci des traités.

Reste l'institution de la Délégation internationale. L'Italie l'a réclamée : 1° afin de pouvoir calculer la valeur d'une ligne qu'elle peut être appelée à racheter ; 2° afin de s'assurer de l'exécution des dispositions des traités de 1895 sur l'établissement des tarifs, le bon fonctionnement des correspondances, etc. Cette Délégation a son siège à Berne et on en fait grand état. Qu'importe qu'elle se réunisse à Berne ou à Rome, à Domo ou à Brigue ! Les craintes qu'on émet à ce sujet sont de purs enfantillages. Quant aux compétences de la Délégation, ce sont celles d'une autorité consultative. Si une entente n'intervient pas, on recourra à la voie diplomatique, c'est à dire on agira comme si elle n'existait pas ! Il y aurait eu un danger si l'on avait accepté la proposition de l'Italie tendant à ce que les différends fussent tranchés par un tribunal arbitral où le président de la Cour d'appel de Rome aurait eu la haute main.

On a établi une comparaison avec le Gothard, avec un réseau situé tout entier sur notre sol ! On craint que l'Italie nous cause des ennuis. Mais il n'est pas besoin pour cela d'une délégation, à preuve l'affaire Silvestrelli et l'affaire du paiement des droits de douane. Enfin on oublie que le P. L. M. a institué à Genève un comité qui joue un rôle analogue à celui qui est attribué à la Délégation internationale.

En terminant, le rapporteur exprime sa reconnaissance au Conseil fédéral et à nos négociateurs pour la ténacité dont ils ont fait preuve. Nous sommes convaincus, dit-il, que la limite de ce qui est possible a été atteinte.

Si nous refusons de ratifier la convention, nous ferions un saut dans l'inconnu. Sans doute cette convention n'a rien de réjouissant. Mais si elle impliquait un danger pour notre souveraineté nationale, nous ne la recommanderions pas. »

(A suivre).

## CONFÉDÉRATION SUISSE

**Tireurs suisses.** — Les tireurs suisses qui ont pris part au match de Buenos-Ayres, sont arrivés à Zurich au nombre de trois. Le Schützenclub et l'Appenzellerverein se sont rendus à la gare pour leur souhaiter la bienvenue. Une centaine de tireurs et un très nombreux public les ont acclamés à leur arrivée. Les vainqueurs du match se sont rendus au son de la musique à l'hôtel du Jura où a eu lieu la réception officielle.

**Montreux-Oberland-bernois.** — On lit dans le *Bund* :

« La section Les Avants-Montbovon est ouverte à l'exploitation depuis le 1<sup>er</sup> octobre et la longueur totale de la ligne Montreux-Montbovon comporte 22 km. En partant du point de vue que le trafic sur le tronçon Les Avants-Montbovon serait sensiblement moins fort qu'il ne l'est en réalité, on admettait généralement que les recettes kilométriques de toute la ligne seraient en diminution. Il n'en est rien et le transport des marchandises, spécialement du bois, accuse des quantités très élevées. Les recettes totales du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre s'élèvent à 156,025 fr., ce qui représente 12 315 fr. par km. contre 10,298 fr. l'année précédente. Il est évident que le trafic sur la section Montreux-Montbovon augmentera encore par la continuation du chemin de fer jusqu'à Zweisimmen.

Il est probable que la ligne pourra être ouverte jusqu'à Château-d'Œx déjà au printemps 1904, et en automne jusqu'à Gessenay. »

**Zurich.** — *Double suicide.* — La *Zurcher Post* et le *Tages Anzeiger* annoncent qu'une diaconesse de l'hôpital cantonal nommée Elisabeth Kruse, âgée de 27 ans, et un jeune médecin assistant nommé Maffler se sont empoisonnés avec de l'acide prussique.

**Vaud.** — *Les attentats d'Oron.* — Le jugement dans l'affaire Favez vient d'être rendu.

A l'unanimité, le jury a déclaré Favez hors d'état d'apprécier la portée morale de ses actes. En conséquence, la cour renvoie l'accusé au Conseil d'Etat pour qu'il soit pris à son égard les mesures nécessaires. Favez est condamné aux frais.



ÉTRANGER

**France.** — *Navrant sinistre.* — Une effroyable catastrophe s'est produite au bourg de Plonay, près Lorient, causant dans toute la région une émotion indicible.

Sur la place du bourg se trouve une épicerie tenue par les époux Grimelec, dont le logis est situé au-dessus du magasin. Vendredi soir, vers neuf heures, les deux enfants de l'épicerie, âgés l'un de six, l'autre de sept ans, venaient d'être couchés, et M. Grimelec s'appretait à fermer l'épicerie, lorsqu'une cliente se présenta pour acheter du pétrole.

Tandis que les époux Grimelec la servaient, quelques gouttes de pétrole tombèrent sur le parquet et s'enflammèrent. L'épicerie voulut fermer le robinet du baril, mais il se trompa de sens et un flot de pétrole se répandit dans la pièce. Presque au même instant une formidable explosion se produisit. Les flammes envahirent tout l'immeuble et malgré la promptitude des secours, il fut impossible de sauver les époux Grimelec et leurs enfants. On ne put que préserver les maisons voisines.

**Italie.** — *A Rome.* — On prétend que le pape aurait consulté les chefs des trois ordres de cardinaux pour leur demander s'il ne devrait pas supprimer à bref délai le droit de veto des puissances dans l'élection des papes.

*Les cachettes de Léon XIII.* — Les journaux évaluent à 40 millions la somme que le cardinal Gotti a remise au pape Pie X et qui lui avait été confiée par le pape Léon XIII, pour être versée à son successeur.

La *Tribuna*, dit en outre qu'on a retrouvé dans la bibliothèque particulière de Léon XIII, une somme de 9,025,000 fr.

**Japon.** — *La guerre imminente.* — L'Agence Havas publie sous les plus expresses réserves la dépêche suivante :

On assure de source autorisée que le Japon a envoyé un ultimatum à la Russie.

La légation japonaise à Londres reçoit par centaines de tous les points de l'Angleterre des offres de service en cas de guerre contre la Russie.

Des militaires, des marins en retraite, des médecins et jusqu'à des civils se déclarent prêts à s'embarquer pour le Japon. La légation décline toutes ces offres, parce que la loi japonaise ne permet pas l'emploi d'étrangers dans le service actif.

CANTON DE FRIBOURG

**Tirage financier.** — Le dixième tirage des obligations de fr. 20 (loterie de l'Université) a été opéré publiquement mardi dernier, à la trésorerie de l'Etat, en présence de M. Eméry, délégué du gouvernement, et de M. Hartmann, notaire assermenté.

Le N° 24,473 est sorti à fr. 3000.  
Le N° 43,436 est sorti à fr. 500.  
Les N° 421 et 55,041 sont sortis à fr. 250.  
Les N° 21,373, 45,479, 67,525, 73,751, 86,019 sont sortis chacun à fr. 100.  
251 autres numéros ont fr. 20.  
Prochain tirage, 15 juin 1904.

Notons qu'en 1904 devra avoir lieu le dernier tirage supplémentaire, pour lequel concourent tous les billets émis.

**Cercle.** — Le Cercle de la Grande Société de Fribourg, qui réunit les familles patriciennes et aristocratiques de la vieille cité, a célébré mercredi soir le centième anniversaire de sa fondation par un banquet où il a dû se faire d'intéressantes constatations. Le banquet a été précédé d'une conférence sur la vie du Cercle pendant le siècle écoulé, conférence donnée par M. Max Diesbach.

**Licence.** — M. Jules Ducommun a obtenu une patente de licencié en droit, l'autorisant à pratiquer devant les tribunaux inférieurs, sous la direction de M. l'avocat Cosandey.

GRUYÈRE

**Notre bétail à l'étranger.** — Nos éleveurs ont eu ces jours derniers la bonne aubaine de recevoir la visite d'une commission serbe en quête de belles pièces de bétail. Cette commission composée de MM. V. Bogdanovitch, inspecteur du du ministère de l'agriculture, et Peter D. Todoro-

vits, vétérinaire, est chargée de l'acquisition d'un stock de 50 à 60 têtes, dont une partie dans la Gruyère et le reste dans le Simmenthal.

La Commission a d'abord parcouru notre contrée et a conclu plusieurs achats. Disons entr'autres qu'elle a acheté chez M. Casimir Gremaud-Blanc, syndic à Echaliens, 1 vache primée à Frauenfeld, pour le prix de 1610 fr.; chez M. Wyssmuller, à Bulle, un taureau pour 1400 fr.; chez M. Isidore Dupasquier, à Vuadens, 2 pièces, pour 2000 fr. environ. D'autres éleveurs de marque comme MM. Arsène Gremaud à Riaz; Martin Morard, à la Buchille; Joseph Gremaud, ancien député, à Vuadens, ont également vendu des pièces de choix.

Dans la Veveyse, les délégués du gouvernement serbe ont acheté chez M. Paul Bontemps, à Châtel, 4 têtes pour 3140 fr. et chez M. Casimir Boschung, 1 vache pour 1200 fr.

Les acheteurs continuent leurs opérations dans le Pays-d'Enhaut. Les pièces achetées doivent être livrées samedi à Bulle.

Le bétail demandé doit être jeune, taures portantes de leur premier ou second veau pour les mois de février et mars prochain.

Ces nombreuses ventes à des prix aussi élevés, démontreront une fois de plus que le campagnard doit se vouer davantage à l'élevage. Le bétail de qualité est de plus en plus recherché et nous avons aujourd'hui la preuve que les débouchés ne manquent pas. L'éleveur peut être assuré qu'il retirera plus de profit de son lait.

**Menus propos.** — 21 décembre! Il a bien fallu que le calendrier nous dire que l'hiver ne commence qu'à ce jour. On ne s'en serait guère douté, car voici plus d'un mois que nos montagnes sont blanches, que les prairies et les champs ont disparu sous le drap d'hermine; que sur les routes enfin nous avons pataugé dans la boue ou la neige. Enfin ça a gelé, et dur. Les étangs, les réservoirs, se sont couverts d'une belle couche de glace de 10 à 15 centimètres, que nos brasseurs recueillent pour leurs provisions d'été. La glace de décembre est particulièrement appréciée pour la conservation.

Mais toute la glace ne va pas dans les réservoirs frigorifiques de notre ville. Il ne saurait être

question, pour le moment du moins, de priver les amateurs de patinage de la superbe surface glacée qui actuellement recouvre notre patinoire. Ce qu'ils s'en sont donnés, dimanche, les patineurs! Et ce divertissement plait non seulement aux amateurs, mais à tout un public qui a l'occasion de faire une promenade, et se distrait en voyant un autre public évoluer sur la glace. Et disons aussi, pour ceux qui l'ignorent, qu'il y a là-bas un buffet très bien garni et surtout très bien tenu. Bon! voilà que sans le vouloir nous faisons de la réclame. Allons, tant pis, tout le monde n'en sera pas fâché!

Au numéro d'aujourd'hui est joint un catalogue de la maison *Hug, frères, et Co*, à Zurich, concernant les :

*Etrennes musicales.*

Souhais de Nouvel-An.

Afin de réserver la place suffisante dans notre dernier numéro de l'année aux souhaits de nouvelle année, nous prions nos amis, les commerçants et toutes personnes désireuses d'insérer leur annonce dans *La Gruyère* de nous adresser directement et au plus tôt leurs ordres qui auront nos bons soins.

Type des annonces :

Monsieur X  
ou  
La maison X  
présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année  
à ses amis et connaissances  
ou  
à son honorable clientèle.

S'adresser à l'imprimerie de *La Gruyère*.

*La réclame intelligente est l'arbre dont le commerce et l'industrie recueillent le plus de fruits.*

Fédération des syndicats d'élevage de la Gruyère. Concours 1903.

	Points	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	Total
<b>Noir VI.</b>															
Ecoffey Jean, Rueyres	2	3		1											6
Charrière Denis, Maules	5	1		1											7
Oberson frères, fils d'André, Maules	3	1	3		1	1		1							10
Frossard frères, Romanens	6	3	3	1		1	1								15
Ecoffey Aimé, Rueyres	1	1												1	2
Yerly Pierre, Sâles	1	1	3	2		1									9
Oberson Cyprien, Manles	1			1				1							3
Delabays Jos., Romanens	2	2	1			1	1	1							8
Cardinaux frères, >	4	1	2												7
Pasquier Jean, Sâles	1		2	1		2		1							7
Gobet Honoré, >	1	4	1	2											8
Ecoffey Louis, Rueyres	1	1		1		1									4
Oberson Emile, Sâles	1		3	1	1										6
Menoud Joseph, >	2		2												4
		31	18	20	11	2	7	3	3					1	96
<b>Noir VII.</b>															
Jaquet Constant, Estavannens	2	1	1	1		1	1			1					8
Jaquet Léon, juge >	1	3	1	2		2	1	1	2						13
Jordan Louis >	1	2	2					1							8
Caille Fr. >	1	1				1									3
Caille Joseph >			1			1									2
Pharisaz Irénée >	2		2												4
Jaquet frères >			2			2									4
Grandjean Jules >						1		1			1				3
Fressey Jos., Grandvillard	1														1
		8	8	8	3	9	2	4	2	1	1				46
<b>Noir VIII.</b>															
Esseiva Benoit, Epagny	1	5	4	2	4	3			1						20
Mossu Louis, Broc		3	3	2											8
Pythoud frères, Châtelet	3	6	6	2	3					1					21
Pittet Hercule, Enney	3	1	2	1			1								8
Doutaz Paul, Sausvive	2	4				2									8
Gachet François, Epagny			1			1			1						3
Davet Jean >	2	1	1												4
Dafflon Joseph >			1												1
Sudan Emile, Broc	4	2	4	2	1										13
Mossu Joseph, >	2	1	1		1										5
Rime Anselme, >	1		1		1										3
Sudan François >	1	1													2
		19	24	24	10	12	4		2	1					96



**ON DEMANDE**

pour de suite, une femme d'âge mûr pour faire le ménage d'une personne. Bon gage. S'adresser au bureau du journal. [1217]

**Vente de domaine.**

Le **mardi 5 janvier 1904**, il sera exposé en mises publiques, dès les 2 heures du jour, à la *Maison de Ville*, à *La Roche*, les immeubles appartenant à *MORER Edouard*, savoir :  
- Le pré Marguier, le Bonratier, les Récards d'Amont, les Combalez, la Fin-devant, trois moraches, le tout situé sur le territoire d'Hauteville, et un tiers du pâturage la Hohlana, rière La Roche. [1218]  
Pour voir les immeubles et prendre connaissance des conditions, s'adresser à M. *Alphonse CHARRIERE*, curateur, à *La Roche*. (H4968F)  
Par ordre : *A. GRANDJEAN* greffier.

**VENTE DE BOIS**

**Mercrèdi 30 décembre 1903**, vente annuelle de bois de la commune de *Morlon*, soit : 275 billons sapin, 65 carrons, 40 billes hêtre, 25 tas de rondins et 30 tas de branches.  
Rendez-vous, à 9 heures du matin, à la maraiche des Oies.  
*Morlon*, le 22 décembre 1903.  
Par ordre :  
Le Secrétariat communal.

**Vente de bois.**

**DEVIN DE MAULES** : mercredi 5 janvier, 137 billons sapin, 5 stères et 80 tas d'éclaircies.  
Rendez-vous, 3 1/4 heures, à l'entrée de la forêt.  
(H693B)[1220]

**A vendre :**

dans un grand village de la Gruyère, au centre des affaires, une grande maison, avec grange et écurie. Bel emplacement. Excellente occasion pour installer n'importe quoi.  
Situation à proximité d'un cours d'eau et du courant électrique.  
Conditions favorables.  
S'adresser au bureau du journal. [1221]

**On demande**

des ouvriers menuisiers.  
Entrée de suite. [1212]  
S'adresser à M. *TREZZINI*, menuisier, Bulle.

**On demande**

un bon ouvrier cordonnier, muni de bons certificats, chez M. *André PERRIN*, cordonnier, à Broc. [1216]

**Dimanche 27 décembre :**

**CASSÉE**  
à l'Auberge  
des Montagnards  
BROC

Invitation cordiale. [1213]  
*Jules BLANC*, tancier.

**J. DEGERBAIX**, boucherie  
chevatine, Lausanne, achète les  
chevaux pour abattre  
au plus haut prix. (H442L)1206

**Société Suisse pour l'Assurance du Mobilier.**

Nous avons l'honneur de porter à la connaissance de nos sociétaires et du public que dans sa séance du 15 courant, le Comité d'administration de la SOCIÉTÉ SUISSE pour l'assurance du mobilier, à BERNE, a nommé Monsieur *Félix GLASSON*, syndic, à BULLE, en qualité d'Agent pour le district de la GRUYÈRE, en remplacement de feu son père, Monsieur *Jules GLASSON*, notre dévoué collaborateur durant de longues années.

Nous saisissons cette occasion pour recommander notre institution nationale, de même que le nouveau titulaire, à l'attention et à la bienveillante sympathie de la population.

Berne, le 31 décembre 1903.

**SOCIÉTÉ SUISSE pour l'Assurance du mobilier. Le Directeur.**

Le bureau demeure, comme du passé, Avenue de la Gare.

**Vendredi 1<sup>er</sup> janvier**

Jour de l'An ;

**CASSÉE**  
à l'Hôtel de  
la Couronne  
à ROMONT  
Bonne musique.

Invitation cordiale.  
F. ANDREY, tancier.

**On demande**

dans la Suisse allemande, un apprenti-maréchal. Occasion d'apprendre l'allemand. (H77)[1187]  
*Ed. WIMDERKHA*, maréchal, Bünzen (Argovie).

**Vins fins**

Malaga à Fr. 1.70, 2.20 et 3.70 le litre.  
Jérez > 1.70 et 3.50  
Madère > 2.20 et 3.70 la bouteille.  
Oporto > 3.50 la bouteille.  
etc., etc.

**Liqueurs fines**

Cognac à Fr. 1.50, 2., 2.70 et 4. le lit.  
Rhum > 1.50, 2. — et 3.50 le litre.  
Kirsch > 2.50 et 3. — la bouteille  
etc., etc.

**Francisco RIBES, Bulle.**

**Jour du Nouvel-An :**

**CASSÉE**  
à l'auberge de la Gruie  
à VAULRUZ

Invitation cordiale.  
1209] Le tancier : DÉVAUD.

**Mise d'immeubles.**

Les frères *Henri, Louis et Joseph SUDAN* à Estavannens, offrent à vendre leur propriété, soit maison, grange, écurie, jardins et pré de la contenance d'une pose et fraction. [1180]  
Les mises auront lieu à l'Auberge d'Estavannens le **lundi 4 janvier** prochain dès 2 heures du jour, sous de favorables conditions. [1130]  
Pour les exposants :  
*MENNOU*, notaire.



**ALIMENT POUR VEUX**  
Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à trois centimes le litre.  
PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KIL.  
PRIX : 0.65 LE KILOG.

Vendu sous le contrôle du Laboratoire Fédéral

DÉPÔT & BULLE :  
*Meunerie agricole Barbey-Nicollier*.  
Spécialité d'articles pour fourrages.  
1048] Produits alimentaires. [H4369F]

**Mises de bois.**



**Samedi 26 décembre** prochain, la commune de *Botterens* fera sa vente annuelle de bois, consistant en billes, billons et 23 moules.  
Rendez-vous des misers, à 9 heures du matin, au domicile de M. le Syndic. [1211]

Par ordre :  
Le Secrétariat communal.

**Envoi de café.**

5 kg. Café franc de goût	Fr. 4.40
5 » » fin, vert	5.60
5 » » perlé vér.	6.80
5 » » supérieur	8.90
5 » » Liberia, jaune	8.70
10 » Poires sèches, nouv.	4.90
10 » » fines	6.40
10 » Macaronis, étoile	4.40
10 » Saindoux garanti pur	13.20
10 » » Beurre de coco, meill. qual.	13.—

Etrene gratis. (W209Q)[1205]  
**Paul Joho**, Billig-Magazin, Muri (Arg.)

**MODES**

La soussignée avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle se trouvera à l'*Hôtel du St Michel*, à Bulle, le **jeudi 24 courant** et les **premier et troisième jeudis** de chaque mois, avec un choix de *chapeaux garnis* et autres articles, tels que *garnitures pour chapeaux et robes*.

Se recommande :  
1223] **S. CONUS**, modiste.

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :

*Choix de Cartes de visite*

**100 fûts**

**Malaga**

garanti naturel

viennent d'arriver directement.  
Vin excellent, surtout recommandé aux personnes faibles et malades. Se vend aux prix suivants :

Malaga doré 2 ans	Fr. 16
» 5 »	20
» 8 »	24

(fût d'origine compris) [1022]

**Francisco RIBES, Bulle.**

**Vous tous qui tousez,**

(H10660J) essayez les [950]

**BONBONS PECTORAUX**

**Kaiser**

succulents et calmant la toux.

**2740** certificats notifiés pronvent combien leur efficacité est reconnue certaine contre toux, enrrouements, catarrhos et engorgements. Refuser tout ce qui est offert pour les remplacer ! Paquets à 30 et 50 cent., en dépôt chez : *P. GAVIN*, pharm., à Bulle ; *Aug. BARRAS*, pharm., à Bulle ; *E. DAVID*, pharm., Bulle ; *Alfr. WOLF*, nég., à Sorens.

**Article nouveau!**

**CAFÉ!**

**Article nouveau!**

**Café grillé Santos**

» » fin Mélange de Brésiliens  
» » Mélange de Java

Nos cafés grillés se distinguent particulièrement par leur bon goût et par leur fin arôme. [1214]

par livre Fr. 0.75

» » » 1.—  
» » » 1.35

**BULLE**  
Avenue de la gare

**V. Jean KIEFER & Cie**

**BULLE**  
Avenue de la gare

u moins, de priver les  
superbe surface glacée  
notre patinoire. Ce  
manche, les patineurs !  
non seulement aux  
public qui a l'occasion  
se distrait en voyant  
la glace. Et disons  
qu'il y a là-bas un  
tout très bien tenu.  
nous faisons de la  
le monde n'en sera

est joint un catalogue  
O<sup>o</sup>, à Zurich, concer-  
sicales.

ouvel-An.  
suffisante dans notre  
aux souhaits de non-  
nos amis, les commer-  
sérieuses d'insérer leur  
le nous adresser direc-  
ordres qui auront nos

ux pour la nouvelle  
naissances  
e clientèle.

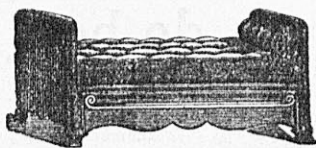
de La Gruyère.

est l'arbre dont le com-  
ent le plus de fruits.

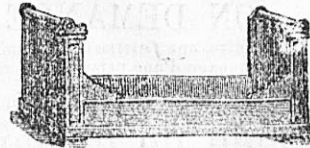
a Gruyère.

87	88	89	90	Total
				Tôtes
				6
				7
				10
				15
				2
				9
1				3
				8
				7
				7
				8
				4
				6
				4
1				96
				8
				13
				8
				3
				2
				4
				4
1				3
				1
1				46
				20
				8
				21
				8
				8
				3
				4
				1
				13
				5
				3
				2
				96





Grands magasins d'étoffes et de meubles  
 Bulle, Grand'rue 26 **LÉVY Frères** Bulle, Grand'rue 26  
 à côté du St-Michel à côté du St-Michel



Installations modernes et complètes.

Avant de faire vos achats de meubles, visitez nos magasins, où vous trouverez un choix considérable. L'installation toute nouvelle de machines perfectionnées nous permet de livrer ces meubles, très solides et faits avec des bois séchés à l'avance, à des prix défiant toute concurrence. Plumes. Davets. Crins divers. Ressorts. Literie. Pour trousseaux complets, nous faisons les prix du commerce en gros. Echanges de meubles contre bois de menuiserie.

**LOCATION D'AUBERGE**

Lundi 4 janvier 1904, il sera exposé en location par voie de mises publiques l'excellente

**Auberge du Lion-d'Or, à Domdidier**

avec : a) un poids public d'un grand rapport; b) grange, écurie et remise; c) deux poses de terrain de 1<sup>re</sup> qualité. Le tout au centre du village et à proximité de la gare et de la Distillerie Agricole. — Entrée au plus tôt. Facilité d'adjoindre à l'exploitation de cette auberge celle d'une industrie ou d'un commerce.

Les mises auront lieu à l'Auberge du Lion-d'Or, à Domdidier, à date susindiquée, de 2 à 4 heures. (n4928n) [1208] Pour renseignements, s'adresser à M. Jules Marmier, agent de la Banque cantonale, à Estavayer-le-Lac, ou à M. Lucien Despond, négociant, à Bulle.

**Cravates et Régates**

Pour satisfaire votre goût, adressez-vous au magasin de Parfumerie **A. MARGOT, coiffeur, à BULLE** Maison Barras.

C'est là que vous trouverez le plus grand choix et la plus haute nouveauté en cravates, dans tous les prix. [1201]

Bretelles de tous les systèmes, depuis 30 cent. Jolies boîtes de parfums, pour cadeaux, depuis 1 fr. 40.

**Voir aux étalages.**

**Agriculteurs!**

En faisant vos marchés de l'engrais THOMAS qui est offert en ce moment bon marché

n'oubliez pas

que dans la plupart des cas il ne produit tout son effet que lorsqu'il est employé en mélange avec du sel de potasse. D'après l'avis de toutes les autorités scientifiques, l'importance des récoltes est déterminée par les substances nutritives qui se trouvent dans le sol en petite proportion. N'oubliez donc pas d'employer de la potasse sous la forme de

**Kainit ou sel à base de potasse à 30% pour engrais** car autrement le rendement de l'argent dépensé pour les autres engrais est douteux. (H56177) [1207]

**MISES AU CONCOURS**

La compagnie des Chemins de fer électriques de la Gruyère met au concours la

Transformation de l'ancienne Tannerie, à Bulle, en sous-station et bâtiment d'habitation.

Prendre connaissance des plans, cahier des charges et avant-métré au bureau de l'Ingénieur de la Compagnie. (n692n) [1219] Les soumissions devront être remises sous pli cacheté portant l'inscription : « Soumission pour la Tannerie » d'ici au 5 janvier au soir. Passé ce délai, aucune soumission ne sera prise en considération.

**L'Ingénieur de la Cie.**

Parmi tous les remèdes contre le

**Rhumatisme**

le lumbago et toute douleur dans les membres provenant d'un refroidissement

**l'Emplâtre Rocco**

qui est ordonné par les médecins, se distingue par son efficacité merveilleuse.

Remarquez le mot „ROCCO” s. v. p. Fr. 1.25 dans les pharmacies : Barras et Gavin, à Bulle.



Demandez partout les **BONBONS** **ANTIRHUME** **O. EHNINGER** Confiserie Vaudoise LAUSANNE

**USINE DES GRANDS-CRÊTS, VALLORBES**

Téléphone. Société anonyme par actions. Téléphone. **Chaux silosées éminemment hydrauliques.** Les Usines ne fabriquent pas de ciment. Reconnues des meilleures et des plus avantageuses pour bétonnages, maçonneries, crépisages, etc. Analyses et essais au bureau fédéral de Zurich à disposition. Installation moderne la plus perfectionnée. 10 000 tonnes, contenance des Silos. — Production journalière : 100 tonnes. Puissance électrique : 200 chevaux. — Raccordement industriel avec les C.-F.-F. Adresse télégraphique : GRANDS-CRÊTS, VALLORBES. Fournisseur de l'entreprise du Tunnel du Simplon. Dépositaires : MM. Cippa, à Bulle; J. Fischer et Edouard fils, à Fribourg; Del Caldo, à la Tour-de-Trême. [n24146n]

**CHARCUTERIE**

J'avise l'honorable public de la ville et de la campagne que je viens d'ouvrir ma charcuterie dans la maison de Mme Vve André Jordan, près de l'Écu, Bulle.

Par des marchandises de premier choix et bien conditionnées, je m'efforcerais de mériter la confiance que le public voudra bien m'accorder.

**Julien DROUX.**

[1198]

**A LA CIVETTE**

Grand'Rue et rue de la Promenade **BULLE**

Seul magasin spécial de Tabac et cigares. Articles pour fumeurs.

Grand assortiment de pipes, porte-cigares et cigarettes en écume de mer.

Choix immense de cigares en paquets et en caissons pour cadeaux depuis 50 cent. [1136]

Importation directe de cigares de la Hollande et de Manille.

**CARRIÈRE**

de Villars d'Avry.

Bonne molasse pour fours et fourneaux, taille de bâtiments. Travail prompt et soigné.

Se recommande : **Julien Décottard** Villars d'Avry. [871]

**Mises publiques.**

Le mercredi 30 décembre prochain, des 9 heures du matin, pour cause de location, le soussigné vendra en mises publiques, en Redon, à Avry, un cheval de trait âgé de 10 ans, deux chers à foin, 1 char à pont avec ressorts, caisse à purin, deux grandes luges, deux courtes luges avec chevalets, tomberon à lait, un potager presque neuf, ainsi qu'un grand nombre d'autres instruments agricoles. (H679B) Théodore GAILLARD.

**MONT-D'OR**

à 1 fr. 40 le kilo.

**SEYDOUX Fils** **BULLE** [1167]

**Mises de meubles.**

Pour cause de départ, le soussigné vendra devant l'auberge des Addoux, à Epagny, le lundi 28 décembre prochain, dès 10 heures du matin, une quantité de meubles tels que : lits, tables, tabourets, tables de nuit et différents objets trop longs à détailler. [1176] n663n] L'exposant : Alexandre CHARRIÈRE.

**CANNAGE**

de chaises en tous genres. Travail prompt et soigné. Jone de première qualité. Se recommande : **Vve Berthel** Maison Genillon, maréchal, Bulle. [1182]

**Mariage.**

Monsieur veuf, sans enfant, désire faire connaissance d'une veuve ou demoiselle, si possible un peu fortunée. Adresser sous M. J. P. - 1903, Poste restante, Fribourg. [1150]

**On cherche un jeune homme**

libéré des écoles, pour aider aux travaux des champs et de la maison. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Pendant l'été, petit gage.

A. Voegtti, dépositaire postal, Hochwald, près Bâle. (n7277n) [1190]

**A vendre :**

une belle truie, portante de 14 semaines, chez Xavier CHARRIÈRE, à la Tour-de-Trême. [1194]

**A vendre :**

faute d'emploi, une forte ânesse, âgée de 9 ans. — S'adresser à l'inspecteur du bétail de Créaux. [1200]

**Logement à louer**

à la Maison blanche. [1169] S'adresser au notaire MENOUD.

**Avis aux éleveurs.**

Tous les mercredis et jeudis, on trouvera de belles vachettes pie-rouges et pie-noires, franchises de manéteau, près du Tirage, Bulle. [1166] Aug. Menoud & Castella.

**TRAINEAU**

A vendre un traîneau neuf à 4 places. — S'adresser à M. GRAND, maréchal, Grand'rue, Bulle. [1183]

**JEUNES FILLES**

On engage continuellement des jeunes filles à la Fabrique de chocolat de Broc. [760] Bon salaire dès le commencement.

**Mises publiques.**

La Commune de Lessoc mettra en location par voie de mises publiques, qui auront lieu le 2 janvier, à 2 heures du jour, à l'Auberge communale :

a) Le Crêt de la Chapelle, pour le terme d'une année; b) La première fleurie du Vuey, pour l'année 1904. [1184] Par ordre : Le Secrétaire.

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS